

regrettable de voir sans abri dans une école dont l'ensemble et les détails semblent avoir été l'objet d'études et de soins particuliers.

Au premier étage (fig. 48) se trouvent les cellules des

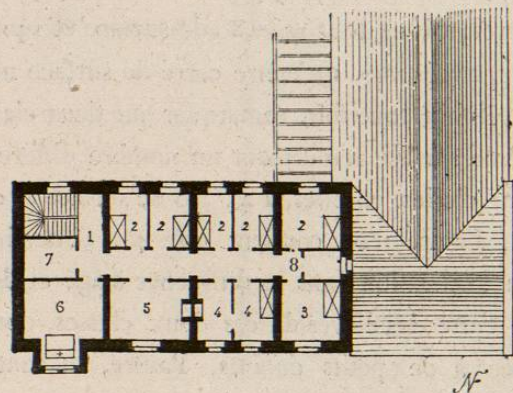


Fig. 48.

- |                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| 1. Galerie.            | 5. Salle de réunion. |
| 2. Cellules des sœurs. | 6. Oratoire.         |
| 3. Infirmerie.         | 7. Dépôt.            |
| 4. Supérieure.         | 8. Privés.           |

sœurs, toutes semblables et éclairées sur le jardin ou la cour; au centre est la cellule de la supérieure, accompagnée d'un petit cabinet de travail, et une infirmerie servant aussi à donner l'hospitalité à une religieuse en voyage, puis à côté, une pièce dans laquelle les religieuses se réunissent pour accomplir les exercices de la communauté, et, enfin, un petit oratoire.

Les façades (fig. 49), très-simples, ont un caractère quasi monastique, suffisamment justifié, du reste, par la destination de l'édifice; le bâtiment scolaire proprement dit se détache franchement de la partie consacrée à l'habitation,

et la saillie, destinée à recevoir l'autel du petit oratoire,

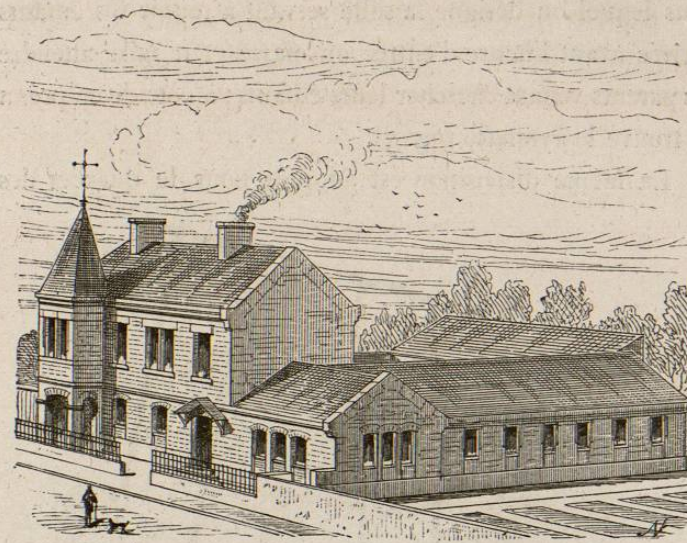


Fig. 49.

donne à l'ensemble une allure pittoresque digne d'attention.

## ÉCOLES URBAINES.

§ 1. — *Groupe scolaire*<sup>1</sup> pour 1,000 enfants environ, 500 garçons, 500 filles.

L'entrée principale a lieu sur un des grands boulevards de la ville. C'est de ce côté qu'est placée la loge du concierge, gardien de l'établissement. L'entrée des enfants est reportée sur une rue parallèle et séparée de ce boulevard par toute l'épaisseur des bâtiments. La porte d'entrée donne sur une longue galerie desservant les classes, la cour de récréation et l'escalier de l'étage. Au fond de cette

1. Boulevard du Midi, à Bruxelles. M. Jamaer, architecte.

galerie sont les vestiaires avec les lavabos et le préau, nom sous lequel on désigne la salle servant à réunir les enfants arrivés avant l'heure d'entrée en classe et à faire attendre les parents venant chercher leurs enfants; à côté de ce préau se trouve le gymnase (fig. 3).

La même disposition est adoptée pour le quartier des

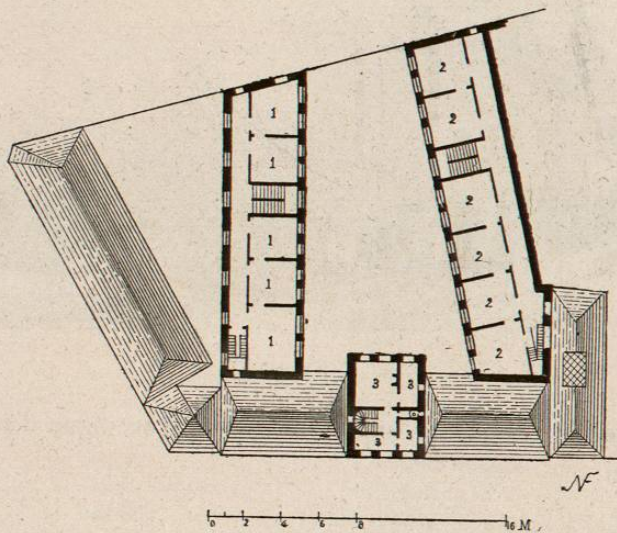


Fig. 50.

1. Classe des filles. 2. Classes des garçons. 3. Logement du directeur

garçons; une galerie de même dimension, mais seulement éclairée en second jour, conduit aux classes, aux vestiaires et aux lavabos. Le préau des garçons, beaucoup plus vaste que celui des filles, est, à certains jours, destiné à servir de salle de récréation.

Les deux bâtiments principaux seuls montent d'un étage et contiennent une série de classes (fig. 50) analogues à celles du rez-de-chaussée.

Ces classes sont toutes éclairées du côté gauche: les

figures 16 et 17 ont déjà fait connaître leurs dimensions, leur place, leur disposition et le mobilier dont elles sont garnies.

Le pavillon central contient, au rez-de-chaussée, le parloir ou bureau, le logement du concierge et une salle d'assemblée pour les membres du conseil chargé de l'adminis-

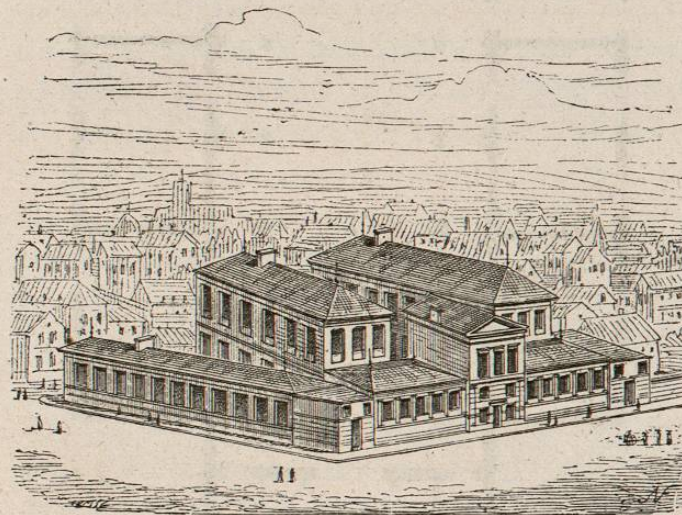


Fig. 51.

tration de l'école. Au premier étage se trouve le logement du directeur, seul fonctionnaire logé à l'établissement et dont le logement, du reste, est des plus restreints.

La figure 51 indique la disposition générale de l'ensemble des bâtiments.

### § 2. — École de garçons pour 390 élèves<sup>1</sup>.

Les différentes parties de cette école ont été passées en revue à l'occasion de chacun des articles auxquels elles se

1. Boulevard de Hainaut, à Bruxelles. M. Abeels, architecte.

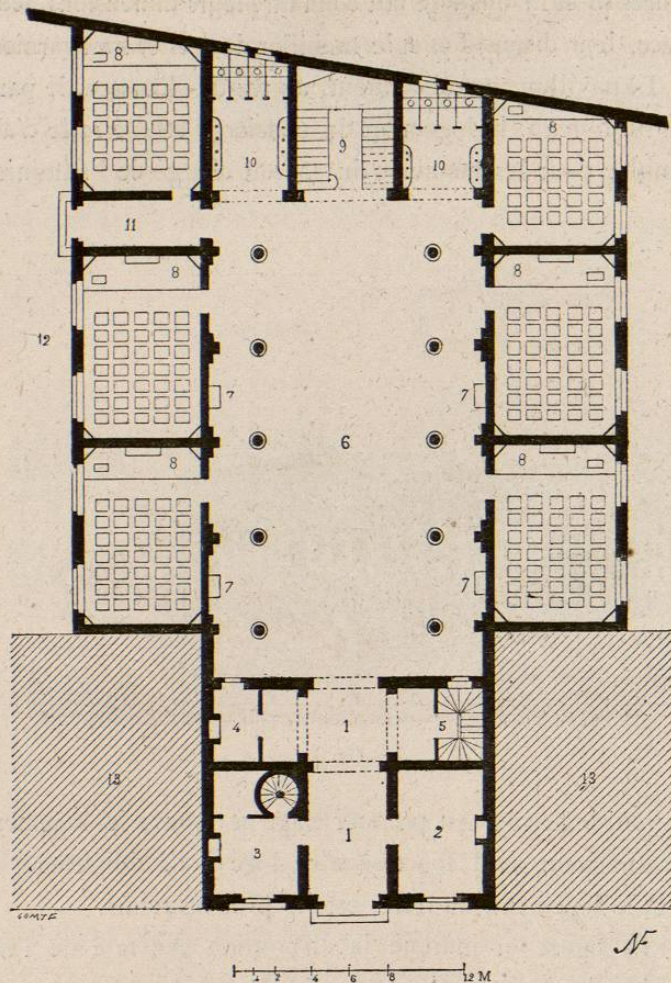


Fig. 52.

- |                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| 1. Vestibule.                         | 8. Classes.   |
| 2. Parloir. Bureau.                   | 9. Escalier des élèves.                                       |
| 3. Concierge. Logement à l'entre-sol. | 10. Privés et lavabos.  |
| 4. Vestiaire des maîtres.             | 11. Passage conduisant au gymnase et à la cour de récréation. |
| 5. Escalier du directeur.             | 12. Cour de récréation.                                       |
| 6. Préau couvert.                     | 13. Propriétés voisines.                                      |
| 7. Poêles.                            |   |

rapportaient ; il ne reste donc plus qu'à examiner l'ensemble. C'est, du reste, une construction très-étudiée et des plus intéressantes (fig. 52).

La façade s'élève en bordure du boulevard. Cette façade est étroite, comparée à l'importance du reste des constructions. Elle se développe à l'intérieur, laissant le terrain, en bordure du boulevard, libre pour recevoir des constructions particulières et permettant ainsi de réaliser une économie sur l'ensemble de la dépense générale.

Dans le vestibule se trouvent : à droite, le parloir ; à gauche, le logement du concierge, composé d'une pièce et d'un cabinet au rez-de-chaussée et de deux pièces à l'entre-sol ; au delà, la cage de l'escalier du directeur et, enfin, le vestiaire des maîtres. Ce vestibule aboutit au grand hall, servant de préau et de vestiaire pour les élèves.

Les classes, placées de chaque côté de ce hall, sont au nombre de six ; au fond se trouve l'escalier desservant les classes du premier étage, lequel répète à peu près les divisions du rez-de-chaussée ; à droite et à gauche de l'escalier, sont des privés intérieurs et des lavabos dissimulés au moyen d'une grande portière en toile.

Les figures 14 et 15 ont donné le plan et la vue intérieure de ces classes ; elles sont meublées de bancs-tables à une place ; ont en moyenne  $6^m,25$  sur  $8^m$ , soit  $52$  mètres, et ne contiennent que  $30$  élèves, mais pourraient en contenir  $35$ . Chaque élève dispose donc de  $1^m,40$  de surface libre en moyenne.

La hauteur d'étage est de  $4^m,50$  ; les fenêtres, larges et hautes, sont percées de façon à éclairer l'élève du côté gauche. Le siège du maître est placé de côté et le tableau noir dans l'axe de la classe.

Le chauffage et la ventilation s'opèrent au moyen de poêles calorifères<sup>1</sup>, dont la bouche d'alimentation est du côté du *hall*. Chaque classe a un appareil distinct. La chaleur est émise à 2<sup>m</sup>,50 au-dessus du sol. Des conduits d'appel occupent les angles des classes; des bouches d'aspiration les terminent à leur base et ils se réunissent à leur sommet en une gaine unique que traverse le tuyau de fumée dont la chaleur détermine l'aspiration nécessaire. Il faut toutefois faire observer que les constructeurs ont, sans doute, mal ou incomplètement appliqué le système mis à leur disposition, car l'odeur qu'on retrouve dans ces classes, même après qu'elles ont été inhabitées pendant 24 heures, est insupportable.

Entre les classes extrêmes est ménagé un passage conduisant à la cour de récréation, dans laquelle se trouve le gymnase.

Le premier étage offre les mêmes dispositions que le rez-de-chaussée; seulement tout le bâtiment en façade est occupé par la salle de dessin et le bureau du directeur. Quant au deuxième étage, il est consacré au logement du directeur, le seul fonctionnaire qui, avec le concierge, soit logé dans l'établissement.

Toute cette installation intérieure est bien conçue pour atteindre un but déterminé. La création du *hall* servant de préau central est une innovation ou plutôt l'ingénieuse application d'une disposition en usage dans certaines écoles anglaises, et qui semble appelée à se développer et à se perfectionner.

La façade (fig. 53) est sans contredit fort remarquable;

1. Degrell, constructeur, à Liège.

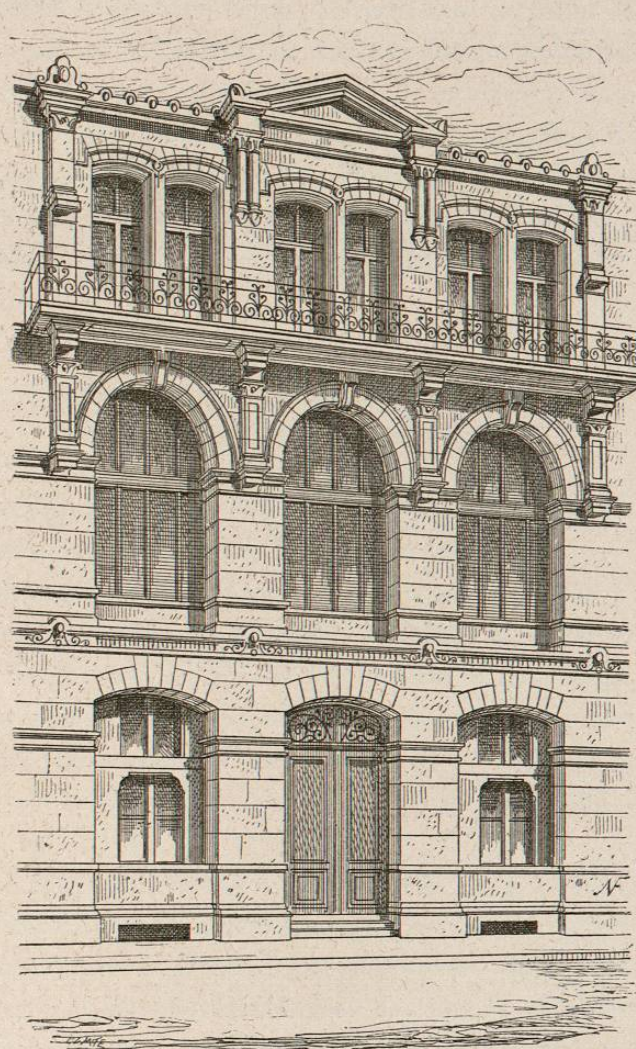


Fig. 53.

École de garçons, boulevard de Hainaut, à Bruxelles.

M. Abeels, architecte.

elle a mérité une des récompenses que la ville de Bruxelles a décernées aux cinq façades les plus réussies, parmi celles des constructions élevées en bordure des nouveaux boulevards. La grande salle de dessin est franchement accusée au premier étage; les logements du second étage, les services du rez-de-chaussée, présentés d'une manière différente, de façon à bien faire connaître leur destination, donnent à ces façades un grand intérêt qu'augmente encore l'étude des détails et des proportions.

§ 3. — *Groupe scolaire pouvant contenir 1,000 enfants :  
500 filles. — 500 garçons<sup>1</sup>.*

Ce groupe est un des plus importants de Bruxelles; il est destiné à contenir 800 à 1,000 enfants.

L'entrée de l'administration a lieu par la grande porte ouverte au milieu de la façade; à gauche du vestibule, le concierge, l'escalier spécial du directeur et son bureau; à droite, les vestiaires des maîtres, la salle dans laquelle ils se réunissent avant ou après l'heure de la classe, et où ils peuvent au besoin prendre leur repas du milieu du jour (fig. 2).

L'entrée de l'école des filles est dans l'aile droite, celle de l'école des garçons dans l'aile gauche. La distribution des deux quartiers est identique. La porte s'ouvre sur un préau de dimensions tout à fait insuffisantes; de ce préau on passe dans un vestiaire, puis, dans une grande galerie couverte, conduisant aux lavabos, aux escaliers, à la cour de récréation, aux différentes classes et, enfin, au gymnase. Au premier étage,

1. Rue du Canal. M. Segers, architecte.

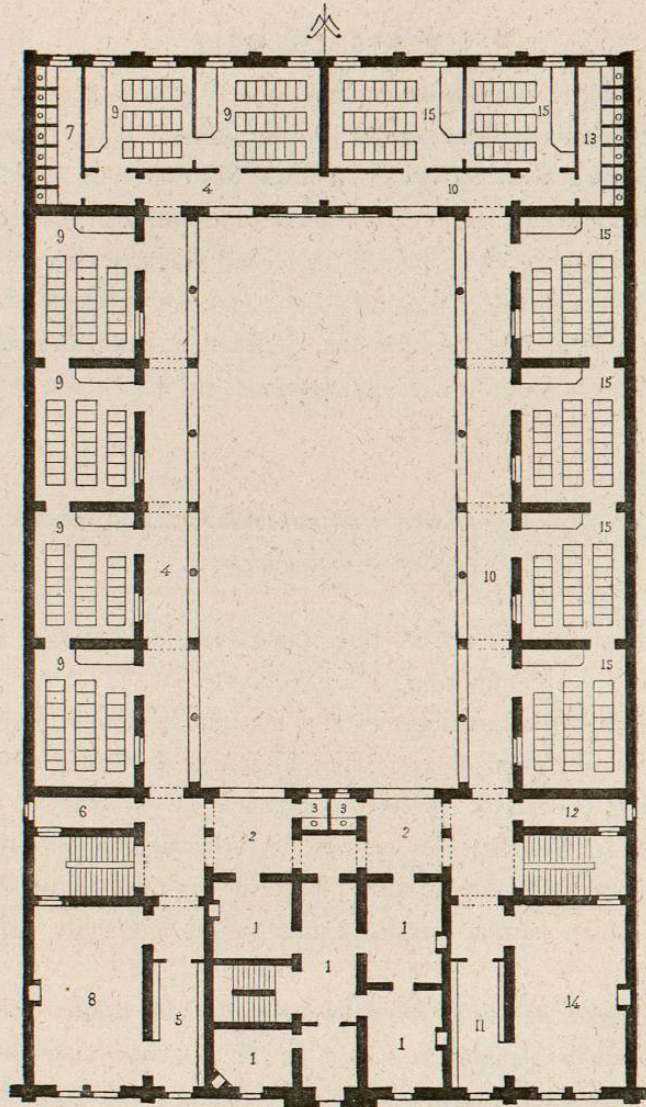


Fig. 54.

- |                           |                         |                     |
|---------------------------|-------------------------|---------------------|
| 1. Logement du directeur. | 6. Lavabos.             | 11. Vestiaire.      |
| 2. Loges                  | 7. Privés.              | 12. Lavabos.        |
| 3. Privés                 | 8. Musée scolaire.      | 13. Privés.         |
| <i>École des garçons.</i> |                         |                     |
| 4. Galeries.              | 9. Classes.             | 14. Musée scolaire. |
| 5. Vestiaire.             | <i>École des filles</i> |                     |
|                           | 10. Galeries.           | 15. Classes.        |

le préau est remplacé par la bibliothèque scolaire, les autres distributions restant les mêmes. Au second étage (fig. 54), les distributions ne changent pas, à l'exception du dessus du gymnase, qui est occupé par des classes, et du dessus du préau qui est occupé par le service scolaire; en outre, des privés sont établis à l'étage, afin d'éviter aux enfants l'inconvénient de descendre, pour aller trouver les privés placés dans les cours.

Les classes ont 5<sup>m</sup>,80 sur 6<sup>m</sup>,75 et 4<sup>m</sup>,75 de haut; elles contiennent 46 élèves, chacun d'eux occupe donc environ 0<sup>m</sup>,80 de surface libre. Les meubles qui garnissent ces classes sont de différents modèles; on voit que l'administration a voulu tenter divers essais avant de fixer son choix. Les fenêtres et les portes vitrées placées à côté, et servant par conséquent à l'éclairage, sont percées à la gauche des élèves. Elles ont chacune 1<sup>m</sup>,60 de large sur 3 mètres de haut, et ne satisfont pas complètement aux prescriptions réglementaires spécifiées à l'article 64<sup>1</sup>. Du reste, ces fenêtres, percées sous la galerie qui fait le tour des bâtiments, éclairent les classes d'une façon insuffisante, et celles du rez-de-chaussée sont presque obscures.

Des loges et dégagements ménagés à chaque étage permettent au directeur de facilement aller et venir dans toutes les parties de l'établissement.

Les cours de récréation sont trop restreintes, et ne peuvent servir aux jeux des enfants; aussi passent-ils volontiers le temps des récréations à courir dans la rue, et, si les deux sexes sont séparés à l'école, ils ne le sont pas au dehors, tant s'en faut; filles et garçons prennent ensemble

leurs ébats, sans que, de l'aveu des maîtres, il en résulte aucun inconvénient.

La façade principale (fig. 55), de pierre et de brique, est divisée par travées qui correspondent aux services des

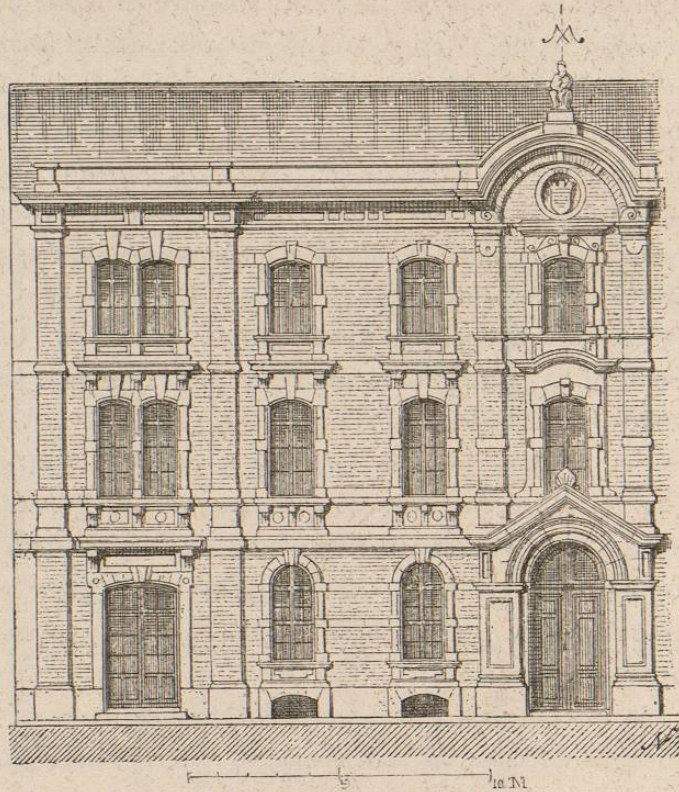


Fig. 55.

deux écoles et à celui de l'administration. On eût peut-être souhaité un peu plus de simplicité dans la décoration de cette façade et dans le mode d'emploi des matériaux mis en œuvre. Cette même observation s'applique à l'intérieur des cours (fig. 56). Il faut faire observer que, outre l'exiguïté du terrain mis à sa disposition, l'architecte a eu encore

à vaincre la difficulté qui lui était imposée de ne pas percer de jours dans les murs mitoyens, et de tirer uniquement de

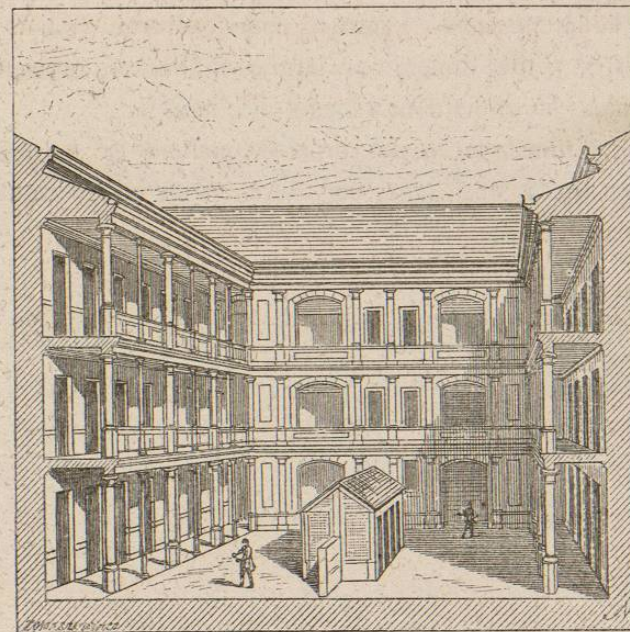


Fig. 56.

la cour centrale tout l'air et toute la lumière dont il avait besoin.

## DÉPENSES.

La dépense à laquelle donne lieu en Belgique la construction des maisons d'école est sensiblement plus élevée qu'en France.

Dans les villes, la suppression des grands préaux et des logements de maîtres est compensée et au delà par l'installation des gymnases, par les classes plus nombreuses et moins

vastes, les prix de la main-d'œuvre et des matériaux restant à peu près les mêmes dans les deux pays.

Dans les campagnes, l'installation plus complète des cours et bâtiments avec gymnase, cours couvertes, vestiaires, classes de petites dimensions, jardins et annexes, augmente également les proportions admises chez nous<sup>1</sup>.

En résumé, les écoles urbaines coûtent en moyenne environ 550 à 600 francs par élève, et les écoles rurales 200 à 250 francs.

1. *Architecture communale*, par Félix Narjoux. Librairie Morel, Paris.

## IV

## ÉCOLES PROFESSIONNELLES

L'école professionnelle de filles de la rue des Marais est installée dans un vieil hôtel approprié à sa nouvelle destination; ce n'est donc pas comme modèle à reproduire que nous le présentons ici, mais comme renseignement utile à connaître pour la préparation d'un programme, et comme point de départ propre à faciliter l'intelligence des explications suivantes.

La création de l'école professionnelle des jeunes filles<sup>1</sup> a satisfait à un besoin légitime de la classe ouvrière; elle est venue combler dans l'enseignement une lacune importante. En effet, les femmes qui demandent leurs moyens d'existence au travail se trouvent souvent dans les conditions les plus difficiles. Soumises à un long apprentissage, n'ayant, trop souvent, pour diriger leurs premiers pas dans la carrière professionnelle, que des patrons peu intelligents ou intéressés à maintenir leurs ouvrières dans une position inférieure et dépendante, les femmes n'obtiennent en général qu'un salaire insuffisant en échange d'un pénible travail.

C'est pour améliorer leur sort, combattre leur ignorance

1. *Rapport sur l'École professionnelle des jeunes filles*. Bruxelles, Lesigne, 1874.